



INFO-FLASH

le PMEDP... en action...

Numéro 39 – Mars/Avril 2005

Implication des communautés de pêche dans la décentralisation et le développement local SDAR et PMEDP préparent un guide d'autoformation

Le PMEDP et le Service des institutions rurales et de la participation (SDAR) de la FAO préparent un matériel didactique pour l'implication des communautés de pêche dans les processus de décentralisation qui se développent dans la plupart des pays africains.

Dans ce cadre, une convention de partenariat est établie entre les deux parties pour mener des activités conjointes afin d'analyser, dans cinq pays, la situation des communautés de pêche face au processus de décentralisation et à la problématique de l'intégration du secteur de la pêche artisanale dans les processus de développement local.

Cinq études comparatives seront réalisées sur les relations entre les dynamiques locales dans les communautés de pêche et les processus de décentralisation au Burkina Faso, Niger, Sénégal, Cameroun et Cap-Vert. Ces études déboucheront sur un atelier régional de restitution et de validation des résultats programmé du 27 juin au 1^{er} juillet 2005. Celui-ci regroupera trois représentants de chacun des cinq pays et préparera des propositions pour la conception d'un guide méthodologique d'autoformation et d'un CD-ROM qui pourront être diffusés dans d'autres pays.

Révision du Guide FAO pour une micro finance sensible au genre tenant compte de l'impact du VIH/SIDA L'élaboration d'une annexe pêche en cours

Une consultation est en cours pour capitaliser les expériences du PMEDP au Bénin et en Gambie en matière d'accès des communautés de pêche aux micros crédits. L'objectif est d'élaborer une annexe spécifique à la pêche artisanale au Guide FAO pour une micro finance sensible au genre tenant compte de l'impact du VIH/SIDA. La consultation se déroule du 20 avril au 7 mai 2005, et est conduite par deux consultantes : Francesca Lulli (genre et institutions de micro finance) et Chantal Gnimadi (genre).

En 2004, le PMEDP a expérimenté les outils d'analyse socio-économique et genre, développés par la Division de la parité hommes-femmes et de la population (SDW) de la FAO, dans les communautés de pêche artisanale d'Agbodjèdo et de Kétonou au Bénin, de Tanji en Gambie et de Tafouka au Niger.

La spécificité du secteur de la pêche a nécessité d'adapter ces outils et de les combiner avec d'autres outils d'analyse des chaînes d'approvisionnement, de commercialisation du poisson et des organisations communautaires de base. Les leçons apprises de ces études de cas, les expériences acquises de l'analyse des chaînes d'approvisionnement et de commercialisation, ainsi que les enseignements tirés du développement de mutuelles de micro finance dans le secteur de la pêche au Sénégal, permettront d'élaborer un outil d'analyse spécifique au secteur de la pêche.

PMEDP Info-Flash

L'objectif premier du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur les activités du Programme. L'Info-Flash est produit par l'Unité de Support Régional basé à Cotonou (Bénin)

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays.

La reproduction et la distribution de ce document sous forme électronique ou sur support papier sont encouragées.

Consultez notre site
Internet
www.sflp.org

Infoflash@sflp.org



Trois questions à ...
Gérard Gnakadja, Coordonnateur du PADPPA et ancien Responsable de l'Unité de suivi de l'USR/PMEDP
9 priorités à court et moyen termes

Info-Flash : Vous venez d'être nommé Coordonnateur du Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale (PADPPA) au Bénin. Comment allez-vous manager ce Programme ?

Gérard Gnakadja : Le PADPPA est une réponse aux problèmes de surexploitation des ressources halieutiques ; il s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations vivant principalement de la pêche. Nous le gérons de manière participative, responsable et transparente, selon un processus de planification et de programmation à la base. L'approche participative apparaît, à notre avis, comme une voie pertinente pour actionner la volonté de toutes les parties prenantes et pour faire émerger leurs idées et leurs stratégies.

Quelles vont être vos priorités à court et moyen termes ?

Nos priorités sont les suivantes :

A court terme :

1. Procéder au choix des prestataires de service, à savoir les ONG et les opérateurs privés, car c'est à eux que sera confiée l'exécution du PADPPA sur le terrain.
2. Mettre en place un dispositif de communication cohérent et fonctionnel.
3. Restaurer l'image de marque du Programme pour rétablir la confiance des bénéficiaires et des institutions partenaires.
4. Dynamiser et accroître, autant que possible, le partenariat avec les programmes similaires, en particulier avec le PMEDP.

A moyen terme :

1. Restaurer, sur une base durable, les ressources halieutiques des plans d'eau.
2. Renforcer les capacités des communautés cibles et diversifier leurs moyens d'existence.
3. Renforcer les institutions de base - ONG et prestataires de service.
4. Elaborer des plans de gestion des ressources halieutiques.
5. Améliorer les outils de production et de transformation, tout en respectant la réglementation et l'équilibre écologique.

Sur quels points insisterez-vous pour mieux faire profiter les communautés de pêche du partenariat entre le PADPPA et le PMEDP ?

Avant de répondre à votre question, je voudrais d'abord faire remarquer que le PMEDP appuie fortement le Bénin depuis l'an 2000. Cet appui d'ordre institutionnel et financier, porte notamment sur l'encadrement et le renforcement des organisations socioprofessionnelles de la communauté du port de pêche artisanale de Cotonou, sur l'amélioration de l'accès des communautés de pêche aux services de micro finance, ainsi que sur une meilleure prise en compte de l'aspect genre et, plus récemment, sur la mise en œuvre d'une réponse locale à la pandémie du VIH/SIDA au sein des communautés de pêche.

Etant donné que la stratégie d'intervention du PADPPA est basée sur la combinaison de l'Approche des moyens d'existence durables (AMED) et l'Approche de gestion du terroir (AGT), l'appui du PMEDP sera fortement apprécié plus particulièrement dans les domaines tels que : l'appui conseil dans la mise en place de mécanismes de formation et d'échanges entre les parties prenantes, la planification stratégique des actions et la mise en œuvre d'un système de suivi participatif, la promotion d'une politique d'aménagement participatif des ressources naturelles, ainsi que la définition et la mise en œuvre de politiques et de stratégies susceptibles de garantir un meilleur approvisionnement des marchés en

produits de qualité. D'autres domaines d'appui et de collaboration viendront certainement s'ajouter à ces quelques exemples.

Je pense que, si les dispositions nécessaires sont prises pour asseoir un véritable partenariat, les communautés de pêche du Bénin en tireront un grand profit.

Burkina Faso-Ghana-Mali Les radios de proximité en appui aux communautés de pêche

Le responsable de l'information et de la communication de l'Unité de support régional (USR) du PMEDP a récemment effectué une mission au Burkina Faso, au Ghana et au Mali. Lors de son séjour dans ces trois pays où le Projet pilote « Amélioration de l'environnement politique et institutionnel pour le développement de systèmes de cogestion en pêche continentale » appuie l'élaboration et la mise en œuvre de plans de cogestion sur les plus grands lacs, il a visité un certain nombre de radios de proximité qui sont écoutées par les populations riveraines, et plus particulièrement par les membres des communautés de pêche.

Six stations de radio FM émettent vers les populations riveraines des lacs de Bagré et de Sélingué, respectivement au Burkina Faso et au Mali. Parmi elles, quatre sont commerciales, une est religieuse et la dernière est communautaire. Au Ghana, trois radios FM couvrent les districts du sud du lac Volta. Ce sont des radios communautaires dont certaines sont affiliées à l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC).

Des discussions avec leurs responsables et avec plusieurs auditeurs ont permis de relever les atouts et les faiblesses de ces différentes radios. La mission a cherché à comprendre la manière par laquelle ces radios pourraient mieux se mettre au service des communautés de pêche, et, plus particulièrement, appuyer la mise en œuvre des plans de cogestion des lacs de Bagré, de Sélingué et de la Volta.

Suite à cette mission, l'USR envisage une série de projets d'appui aux radios de proximité existant dans les zones couvertes par les trois Projets pilotes, avec une préférence pour les radios communautaires. Ces projets auront comme objectif de rendre les radios de proximité plus utiles aux communautés de pêche, en intégrant dans leurs programmes des sujets d'émissions appropriés, en leur permettant également d'intervenir elles-mêmes sur les ondes. Les communautés pourront ainsi aborder des thèmes liés directement à la pêche (l'état de la ressource, les engins prohibés, la pêche responsable, la cogestion des ressources...). La réduction de la pauvreté, le développement local et les questions sociales liées à l'éducation, à la santé et au genre sont d'autres thèmes d'intérêt prioritaire qui pourront aussi être abordés par les radios communautaires.

Pour satisfaire, de manière durable, les besoins en information des communautés de pêche, il faudra renforcer les mécanismes d'interaction entre les radios et leurs auditeurs, former les animateurs des radios FM en matière d'émissions publiques et de reportages et, enfin, améliorer les équipements de certaines radios. Il est prévu que les projets d'appui aux radios de proximité interviennent dans ces trois domaines.

Le prochain numéro du Bulletin de liaison du PMEDP présentera un article sur Radio Ada, la première radio communautaire indépendante au Ghana, implantée dans une communauté de pêche.

Comité des pêches (COFI-2005) Des participants remercient le DFID

Au cours de la 26 session du Comité des pêches (COFI) de la FAO, tenue à Rome du 7 au 11 mars 2005, plusieurs participants venus d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont tenu à remercier le Département pour

le Développement International du Royaume Uni, de Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord (DFID) pour le financement, depuis 1999, du Programme pour des moyens d'existence durables dans le pêche (PMEDP), et la FAO pour l'assistance de 25 pays de la région dans sa mise en œuvre. Les participants ont cité des exemples d'activités réussies en faveur de la réduction de la pauvreté et de la gestion durable des pêches artisanales, et souligné l'importance de cette approche au bénéfice des communautés de pêche dans leurs pays respectifs. Ils ont demandé au donateur d'étendre le Programme au-delà de la phase actuelle dont la fin est prévue pour octobre 2006.

Burkina Faso Le bulletin d'information de l'UCN ... sous presse

L'UCN du Burkina Faso et le Comité de gestion du Projet pilote sur la cogestion des lacs Bagré et Komienga mettent sous presse le premier numéro de leur bulletin d'information, *Pêche !* Ce numéro aborde des sujets variés tels que la surveillance communautaire des deux lacs, la cogestion, l'alphabétisation des pêcheurs, l'épargne et le crédit, l'accès des communautés de pêche à l'eau potable, etc.

De façon spécifique, ce trimestriel va favoriser une meilleure circulation de l'information entre l'UCN et les décideurs locaux et nationaux, les bailleurs de fonds, les autres UCN et le Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP). Ce journal constitue également pour le PMEDP un outil de lobbying et de valorisation des résultats du Projet pilote sur la cogestion en pêche continentale.

Initié et financé par le Projet pilote, le bulletin est réalisé en collaboration avec la Direction générale des ressources halieutiques du Burkina Faso dans la perspective que celle-ci en assure la pérennité, après les quatre premières parutions. La réalisation des quatre numéros coûtera environ 4 millions de francs CFA¹.

Bon vent et longue vie à ce nouveau-né qui sourit au monde médiatique.

Bénin / Lutte contre le VIH/SIDA La Direction des pêches et le PPLS signent un accord de financement

La Direction des pêches du Bénin et le Projet plurisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA (PPLS)² ont signé, le 26 avril 2005, un accord de financement³ de la mise en œuvre de sept plans d'action communautaire de lutte contre le VIH/SIDA dans quatre villages de pêcheurs, à savoir Sô-Zounko, Hio, Kétonou et Ayiguinnou.

Le financement sera assuré, sur une période de trois ans, par le PPLS et les communautés, aux termes de l'accord qui a été signé par le Directeur des pêches, Simplicie Sogan, et le Coordonnateur national du PPLS, Dr Olivier Capo Chichi, en présence de représentants des communautés de pêche, des ONG d'appui, du Comité national de lutte contre le VIH/SIDA, de l'Unité de coordination nationale et de l'Unité de support régional du Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP).

Le processus d'élaboration des plans d'action est à sa phase terminale, avec la validation de ceux-ci par les communautés. Il est appuyé par le PMEDP.

Les différents plans mettent en lumière les déterminants du VIH/SIDA spécifiques aux communautés de pêche. A titre d'exemples, les migrations saisonnières des hommes, voire des femmes, vers des pays comme la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigeria et le Togo, ainsi que les premiers soins apportés sans précaution aux blessés lors des opérations de pêche sont identifiés comme des facteurs à risque.

¹ Environ 7.913 \$ EU (taux de change d'avril 2005).

² Un projet cofinancé par la Banque mondiale et l'Etat béninois,

³ Le budget annuel d'un plan ne dépasse pas 1.500.000 FCFA, soit 2.966 \$ EU.

La programmation des activités tient compte de ces spécificités, de sorte à impliquer tous les membres de la communauté, y compris les migrants. Les activités vont de la prévention à la prise en charge psychosociale et médicale, en passant par les dépistages volontaires.

Congo

Les communautés de pêche lancent une émission radiophonique sur le VIH/SIDA

Les Congolais viennent de démarrer des émissions publiques enregistrées et diffusées par Radio Pointe-Noire, après avoir créé et joué *Litoni*, une pièce de théâtre sur le VIH/SIDA au sein de la communauté de pêche de Base-Agip (lire, sur notre site Internet, l'article intitulé *Enquête conscientisante - démarche de communication sociale et de mobilisation d'une communauté de pêche face au VIH/SIDA*, publié dans le *Bulletin de liaison*, N°17-18 de septembre-décembre 2004). C'est le célèbre journaliste Nzenga Mambu qui anime ces émissions toutes les deux semaines.

En marge des émissions radiophoniques, les deux principales chaînes de télévision de Pointe-Noire (DRTV et TV PN) diffusent l'enregistrement vidéo de la pièce de théâtre communautaire.